



# PROJET DE CENTRE DE TRI POSTAL DE COTONOU EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN

**Date D'approbation :**

12/9/1984

**Pays :**

Bénin

**Localité :**

Cotonou

**Type :**

Prêt

**Montant :**

0,765 Mds

## 1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet a été soumis à la Banque par l'Union Postale Universelle (U.P.U.) par lettre n° 6286 (F) en date du 20 avril 1982 dans le cadre de la promotion des projets inscrits au programme de la 2ème phase de la Décennie des Nations Unies pour les Transports et Communications.

Le dossier présenté par l' U.P.U. comprenait une étude d'identification réalisée en août 1979 par cette Institution intitulée "le Centre de Transit Régional de Cotonou" , suivi de l'étude technico-économique sommaire réalisée par la Société Française d 'Etudes et de Réalisations Postales (SOFREPOST) en novembre 1982.

La requête de financement du projet a été adressée à la Banque Par le Ministre du Plan, de la Statistique et de l 'Analyse Économique de la République Populaire du Bénin par lettre n°0931 /MPSAE/DGM/BCP/DPSE en date du 03 avril 1984, suite à l'établissement du rapport de factibilité du projet par la SOFREPOST en 1983.

Le présent rapport d' évaluation a été élaboré sur la base de cette étude et des conclusions de la mission d' évaluation effectuée en République Populaire du Bénin en mars 1984.

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

En l'absence d'un centre de tri national à proprement parler, la fonction de tri national du Bénin est actuellement assurée par le centre de tri aménagé dans les locaux arrière de la Recette Principale de Cotonou à laquelle celui-ci est administrativement rattaché.

L'intérêt du projet sera examiné en considérant d'une part le trafic

actuel et prévisible qui sera traité tout en améliorant la qualité de service et d' autre part le rôle régional que le centre de Cotonou est appelé à jouer à terme.

### **3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET**

Le projet consiste en la construction d'un centre national de tri postal permettant de satisfaire la demande postale actuelle et prévisible du Bénin en améliorant la qualité de service par la mise en place de locaux et de matériels adéquats.

A terme le centre de tri postal pourra être transformé en centre de transit postal régional pour desservir les Etats voisins notamment les pays enclavés .Le projet vise à :

- faire face, au bout de dix ans de fonctionnement, à un trafic journalier estimé en hypothèse haute à environ 160 000 objets et 500 colis postaux

- assurer la sécurité du courrier, ce qui contribuerait à rétablir la confiance et par voie de conséquence supprimerait les voies postales parallèles,

- assurer la régularité et la rapidité dans la distribution du courrier,il est prévu de ramener à terme le délai pour la distribution du courrier à deux jours à Cotonou et à cinq jours dans les villes de l'intérieur.

La gestion du projet sera assurée par l'Office des Postes et Télécommunications.

### **4. LES COMPOSANTES DU PROJET**

Le projet comprend quatre composantes:

- l 'ingénierie,

- le bâtiments,

- les équipements,

- la formation.

### **6. COÛT ET FINANCEMENT**

Le coût total hors taxes du projet est évalué à 960 millions de francs CFA. Le plan de financement du projet se présente comme suit

- B O A D : 765 millions F CFA

- O P T B : 195 millions F CFA

1